



communiqué du 13 juillet 2020

## **Séjour de la santé : bientôt une pénurie infirmière en réponse aux mesures inadaptées**

### **Des milliers de postes d'infirmiers sont déjà vacants**

En conclusions du Séjour de la Santé, l'accord passé entre le ministère et 3 syndicats est loin de répondre aux trois attentes des professionnels, mobilisés depuis des années dans des luttes locales ou nationales (EHPAD, psychiatrie, urgences, maternités...) : rouvrir des lits, créer des postes et revaloriser les salaires

Mesure 1 : création d'un complément de traitement indiciaire à hauteur de 49 points d'indice, représentant 183 euros nets par mois pour les agents titulaires et contractuels dont le versement interviendra à compter de janvier 2021 avec effet rétroactif au 1er septembre 2020 pour 24 points d'indice et au 1er 88 mars 2021 pour 25 points d'indice.

### **Sur les salaires, les hospitaliers n'auront pas un centime en 2020**

Après parution de la loi, puis des décrets et arrêtés d'application, ce n'est que sur le salaire perçu fin février que les agents percevront les 90 euros (avec un effet rétroactif au 1er septembre). **Ils devront donc attendre un an après leur engagement face au COVID19, pour être revalorisés.**

**"Tout le monde est mal payé à l'hôpital, donc tous les agents devaient être revalorisés. Pour autant, nous préférons l'équité que l'égalité. Il n'est pas juste qu'un administratif en télétravail perçoive la même somme qu'une infirmière qui a risqué sa peau et celle de ses proches, en combattant le COVID19 sans masque adapté (manque de FFP2, rationnement des masques chirurgicaux) avec un sac poubelle sur le dos au lieu d'une surblouse"** dénonce Thierry Amouroux, le porte-parole du Syndicat National des Professionnels Infirmiers SNPI CFE-CGC.

**« Alors que les soignants se sont donnés sans compter, on se retrouve face une discussion de marchand de tapis ! Les 300 euros demandés pour tous les infirmiers salariés (public ou privé), correspondent au différentiel calculé par l'OCDE entre le salaire infirmier en France et le salaire moyen infirmier des autres pays. Nous demandons donc un rattrapage salarial qui n'est même pas la fourchette haute.»** résume Thierry Amouroux. **"Nous étions sous-payés de 20%. Avec cette mesure, dans un an, nous serons toujours sous-payés, mais de 10%, c'est inadmissible ! Les jeunes professionnels vont quitter l'hôpital pour aller travailler à l'étranger, et l'hôpital va faire face à une pénurie d'infirmière."**

Au passage, la revalorisation annoncée pour juillet est abandonnée, nous avons aussitôt dénoncé cette fakenews du gouvernement, les mesures ayant besoin d'un support législatif. Mais **pour les soignants la chute est rude** : suite aux engagements du Président de la République et du Premier Ministre sur une revalorisation significative, et aux propos du Ministre de la Santé dans le JDD sur les 40.000 euros annuels, **les infirmières passent de l'idée de 300 euros dès juillet, à 90 euros dans un an ! La colère est à la hauteur des fausses promesses.**

Comme pour la prime COVID19, variable selon

- des critères géographique (40 départements à 1500 euros, 60 départements à 500 euros (hôpital) ou 1000 euros (EHPAD))
- le bon vouloir des directeurs d'une centaine d'établissements hospitaliers (listés dans le décret)

**le gouvernement estime qu'il y a des soignants plus méritants que d'autres, avec un tri des soignants selon le lieu d'exercice :**

- à terme plus **183** euros à l'hôpital
- plus **160** euros dans les établissements privés
- **rien pour les infirmières et les aides-soignantes de la fonction publique territoriale** (PMI, centres de santé, crèches,...) **et de l'Education Nationale**, qui ont pourtant renforcé les équipes hospitalières pendant le pic épidémique

**7500 nouveaux postes budgétés vont se rajouter aux postes vacants**

Actuellement 7500 postes infirmiers ne sont pas pourvus, car il faut en vouloir pour travailler sous-payé, en sous-effectif, avec des conditions de travail déplorables dans certains endroits. **Faute de revalorisation adapté, encore plus d'infirmiers vont partir à l'étranger.**

**« 30% des jeunes infirmiers abandonnent déjà la profession dans les 5 ans qui suivent le diplôme. Le fait d'avoir travaillé avec des sacs poubelles en guise de surblouses et des masques inadaptés va accélérer le phénomène »**, annonce Thierry Amouroux.

Le gouvernement propose de créer 7500 nouveaux postes. **Le SNPI réclame d'une part 10% de personnel en plus dans les hôpitaux, c'est-à-dire la création de 20.000 postes.** Ce qui va permettre d'établir des ratios de patients par infirmière selon les services (sur l'exemple de la réa, dialyse...). **Et d'autre part le doublement des effectifs dans les EHPAD, pour atteindre le ratio agents/résidents de l'Allemagne et des pays nordiques.**

L'Allemagne compte 13 infirmières pour 1000 habitants, la France 10, soit 30% de moins (par contre la France a 35% d'administratifs en plus).

**« Au-delà des salaires, rendez-nous les 11,3 milliards d'économies imposées aux hôpitaux depuis 10 ans ! »**

## En ce moment les hôpitaux ferment des lits

En 20 ans, 95 services d'urgences et 100.000 lits ont été fermés, selon la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (Drees). « **Nous demandons simplement que les capacités d'accueil à l'hôpital soient dignes d'une sixième puissance mondiale** », résume Thierry Amouroux, le porte-parole du Syndicat National des Professionnels Infirmiers SNPI CFE-CGC, qui réclame « **la réouverture de 20.000 lits. Avec 5 fois plus de lits de réanimations (5000 vs 25000), l'Allemagne a eu 4 fois moins de morts par le COVID19.** »

**Pendant la vague épidémique, les hôpitaux ont dû fermer des lits, en réduisant drastiquement l'activité programmée en chirurgie, ainsi que le suivi des patients chroniques :**

- › d'une part les chambres doubles ont été transformées en chambre simple,
- › d'autre part en fermant 3 salles classiques pour ouvrir une salle COVID19, car il faut une infirmière pour 4 à 6 patients COVID19, alors qu'il n'y a souvent que 2 ou 3 infirmières pour 30 patients dans les salles classiques

**Or depuis la mi-mai, on constate sur le terrain, des directions d'hôpitaux qui ne rouvrent pas des lits fermés : combien de patients chroniques seront ainsi sacrifiés ?**

Le symbole : vous vous souvenez du manque de lits lors de la vague covid19 en Grand Est ? **Pas l'ARS, qui va fermer 14 lits de réanimation dans deux hôpitaux strasbourgeois**, 7 lits sur le site de HautePierre et 7 autres sur le nouvel hôpital civil de Strasbourg <https://www.whatsupdoc-lemag.fr/article/alsace-des-fermetures-de-lits-strasbourg>

Quelques autres exemples :

- › **CHU de Tours** (37) : 350 suppressions de lits et 400 suppressions de postes <https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/au-chru-de-tours-les-restructurations-se-pour-suivent-denoncent-les-syndicats-1590502786>
- › **hôpital psychiatrique du Vinatier près de Lyon** (69) : fermetures de 120 lits et de services [https://actu.fr/auvergne-rhone-alpes/bron\\_69029/pres-de-lyon-le-personnel-de-l-hopital-le-vinatier-depose-un-preavis-de-greve-pour-le-9-juin\\_33881351.html](https://actu.fr/auvergne-rhone-alpes/bron_69029/pres-de-lyon-le-personnel-de-l-hopital-le-vinatier-depose-un-preavis-de-greve-pour-le-9-juin_33881351.html)
- › La colère des personnels du **CHU de Saint-Étienne** (42) contre des restructurations <https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/la-colere-des-personnels-du-chu-de-saint-etienne-apres-des-restructurations-decidees-en-pleine-crise-1589470679>
- › **l'hôpital de Besançon** (25) supprime 15 lits <https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/en-plein-secur-de-la-sante-le-chu-de-besancon-va-supprimer-15-lits-1590749649>